

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCP des contractuels ATPSS de Limoges

CCP

142

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	140	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	11
B. Nombre de votants	B =	48		Nombre de sièges à pourvoir	P = 2
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	11		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	37		$G = \frac{D}{P} = \frac{37}{2} = 18,50$	

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
LISTE UNSA EDUCATION	UNSA Education	10	0	1 ^{er} - 10,00			1
Action & Démocratie CFE-CGC	Action et Démocratie CFE-CGC	0	0				0
FSU - Engagé.es pour les contractuel.les !	FSU	10	0	1 ^{er} - 10,00			1
SNAPEN	SNAPEN	0	0				0
SNALC De l'école au supérieur	SNALC	3	0				0
CGT Educ'action Limousin	CGT Educ'action	5	0				0
CFTC ENS. PUBLIC ET RECHERCHE	CFTC	1	0				0
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	4	0				0
Sncl - Sies - SAGES AUTONOMES et INDEPENDANTS		3	0				0
SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI	STC Education	0	0				0
SUD Éducation - SOLIDAIRES	SUD	1	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)
SNCL-SIES-SAGES	SIES	SIES	46,00 %
SNCL-SIES-SAGES	SNCL	SNCL	53,00 %
SNCL-SIES-SAGES	SAGES	SAGES	1,00 %

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCP des contractuels ATPSS de Limoges

CCP
142

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 140	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 11
B. Nombre de votants	B = 48		Nombre de sièges à pourvoir P = 2
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 11		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 37		$G = \frac{D}{P} = \frac{37}{2} = 18,50$

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
Mme NOBILLOU Sandrine BASOR Frédéric	CGT Education SNALC	
M. GAUTRET Dième LADMAH Benoît	UNSA Education T.O	
ROBIAS Frédéric BEYNES Valérie	Assesseur Présidente	
LUNEAU Frédérique FAURE Isabelle	Secrétaire Secrétaire suppléant	



ELECTIONS DU 1^{er} DECEMBRE AU 8 DÉCEMBRE 2022

**Election des représentants du personnel à la CCP
des contractuels ATPSS**

SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

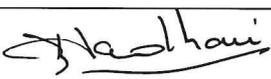
**PROCLAMATION DES RESULTATS
& REPARTITION DES SIEGES**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote centralisateur réuni le jeudi 8 décembre 2022 àheures, au rectorat de l'académie de Limoges, 13 rue François Chénieux, proclame les résultats suivants :

Bureau de vote :

Présidente	Madame BEYNET Valérie	EXUSÉE
Secrétaire	Madame LUNEAU Frédérique	
Secrétaire suppléante	Madame FAURE Isabelle	
Assesseur	Monsieur FAUGERAS Frédéric	

Délégués des listes :

UNSA	Monsieur GAUTRET Pierre Madame ROY Anabel	
ACTION ET DEMOCRATIE CFE-CGC	Monsieur BOUVIER Laurent	
FSU	Monsieur GIPOULOU David	
SNAPEN	Monsieur LENFANT Gérard	
SNALC	Monsieur BAJOR Frédéric	
CGT Educ'action	Monsieur SEDES Quentin Madame MORICHON Sandrine	
CFTC	Monsieur VIENNE Olivier	
FO	Monsieur LADHARI Benoît Madame CAIRE Marie Noelle	
SNCL-SIES- SAGES	Madame CANARD Francine Monsieur PALLIER Laurent	
STC Education	Monsieur LUCIANI Jean-Pierre Monsieur SANTUCCI Etienne	
SUD	Madame DUTHERIAN Catherine Madame DESQUAIRES Diane	

DONNEES GENERALES

NOMBRE DES ELECTEURS INSCRITS :	140
NOMBRE DES VOTANTS :	48
NOMBRE DE BULLETINS BLANCS OU NULS :	11
NOMBRE DE SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES :	37

LISTES EN PRESENCE

	Nombre de voix	Nombre de sièges
UNSA	10	1
ACTION ET DEMOCRATIE CFE-CGC	0	0
FSU	10	1
SNAPEN	0	0
SNALC	3	0
CGT Educ'action	5	0
CFTC	1	0
FO	4	0
SNCL-SIES-SAGES	3	0
STC Education	0	0
SUD	1	0

CALCUL DU NOMBRE DE SIEGES ATTRIBUES A CHAQUE LISTE EN PRESENCE

ETAPE 1 : Calcul du Quotient Electoral (QE) =

18.50

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

ETAPE 2 : Répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
UNSA	0
ACTION ET DEMOCRATIE CFE-CGC	0
FSU	0
SNAPEN	0
SNALC	0
CGT Educ'action	0
CFTC	0
FO	0
SNCL-SIES-SAGES	0
STC Education	0
SUD	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE **(A)** sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir **(B)** répartis selon la règle du QE =

0

Nombre de sièges restant à pourvoir **(B) – (A) =**

2

ETAPE 3 : Répartition selon la Plus Forte Moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° __1__

Listes en présence	Plus forte moyenne
UNSA	10
ACTION ET DEMOCRATIE CFE-CGC	0
FSU	10
SNAPEN	0
SNALC	3
CGT Educ'action	5
CFTC	1
FO	4
SNCL-SIES-SAGES	3
STC Education	0
SUD	1

La liste UNSA a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° __1__.

Attribution du siège n° __2__

Listes en présence	Plus forte moyenne
UNSA	10
ACTION ET DEMOCRATIE CFE-CGC	0
FSU	10
SNAPEN	0
SNALC	3
CGT Educ'action	5
CFTC	1
FO	4
SNCL-SIES-SAGES	3
STC Education	0
SUD	1

La liste FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° __2__.

RESULTATS

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
UNSA	1
ACTION ET DEMOCRATIE CFE-CGC	0
FSU	1
SNAPEN	0
SNALC	0
CGT Educ'action	0
CFTC	0
FO	0
SNCL-SIES-SAGES	0
STC Education	0
SUD	0

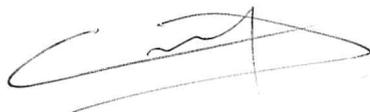
**REPRESENTANTS DU PERSONNEL PROCLAMES ELUS
A LA CCP DES CONTRACTUELS ATPSS**

N°	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1		
2		

OBSERVATIONS

Fait à Limoges, le 08 décembre 2022

UNSA



STC Education

ACTION ET DEMOCRATIE CFE-CGC

SUD

FSU

SNAPEN

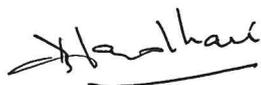
SNALC



CGT Educ'action

CFTC

FO



SNCL-SIES-SAGES